

Insécurité...

La cathédrale Saint-Charles-Lwanga vandalisée

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LA table du Seigneur profanée, le tabernacle et la sacristie souillés, une toge brûlée, etc. La cathédrale Saint-Charles-Lwanga d'Oyem a été victime, dans la nuit du jeudi 10 à vendredi 11 octobre, d'actes de vandalisme. Les malfrats sont entrés par effraction dans la cathédrale, après avoir brisé une vitre. Ils ont tout renversé sur leur passage. À commencer par l'autel qu'ils ont saccagé. Ils s'en sont pris ensuite à la table utilisée pour la célébration de l'eucharistie.

À ce qu'il semble, les malfaiteurs étaient certainement à la recherche d'espèces sonnantes et trébuchantes, puisque tout le dessous de la table, dont les corbeilles servant à la collecte de la dîme et de la quête au cours des offices religieux, a été fouillé de fond en comble. Le tabernacle, situé dans un coin de la paroisse, n'a pas été épargné par ces visiteurs indésirables.

Une bonne quantité de la communion a même pu être emportée par ces intrus. C'est du moins ce que soupçonnent les responsables de ces lieux de prière. Les visiteurs ont également réussi à défoncer la porte de la sacristie,



L'autel a été mis sens dessus dessous.

Photo : PME

avant d'y accéder. Puis ils ont continué leur basse besogne en mettant sens dessus dessous toute la pièce. Avant de fracasser

tous les armoires, étagères et autres livings dans lesquels les prélats rangent leurs vases sacrés et ornements sacerdotaux.

Ces brigands sont même allés jusqu'à brûler une toge appartenant à un enfant de chœur. Les responsables religieux s'apprêtent en ce moment à dresser un bilan complet de ces dégâts.

ENQUÊTE OUVERTE • L'abbé Jean-François Edou Essono, vice-chancelier du diocèse d'Oyem et vicaire à la cathédrale Saint-Charles-Lwanga, a déclaré à cet effet : " nous avons retrouvé les choses à même le sol au niveau de la sacristie. À ce jour, nous ne savons pas exactement ce qu'ils ont emporté. Mais, nous avons trouvé un certain désordre

dans l'église. Certainement, les visiteurs étaient à la recherche de l'argent et de je ne sais quoi encore".

L'enquête a été confiée à la Police judiciaire (PJ) afin de retrouver les auteurs de cette profanation de la maison de Dieu. En attendant, confesse le vicaire de la cathédrale Saint-Charles-Lwanga, " nous voulons reconforter le peuple de Dieu. Pour lui dire qu'il n'a pas d'inquiétude à se faire. Nous l'invitions, par contre, à toujours rester dans la prière, même pour ces malfrats et nous mettons cette affaire entre les mains du Seigneur".

... et vol qualifié à Oyem

Un récidiviste pris en flagrant délit à Akoakam

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

UN compatriote âgé de 32 ans, Jean Ronny Akue Abessolo, a été écroué à la prison centrale d'Oyem pour des faits de vol qualifié. Récidiviste - il avait déjà passé 5 ans à la prison centrale de Libreville pour des faits similaires -, le trentenaire est poursuivi pour de multiples vols avec effractions commis de nuit dans les boutiques et échoppes du quartier Akoakam où il réside, dans le premier arrondissement de la commune d'Oyem.

Une source autorisée renseigne que le mode opératoire du mis en cause consiste à faire des repérages dans la journée pour cibler les lieux à cambrioler, et opérer très tard dans la nuit lorsque tout le monde dort à poings fermés. C'est ce qu'il a fait, il y a quelques jours, en profitant du calme qui régnait au quartier Akoakam cette nuit-là, pour dévaliser, vers 2 heures de la nuit, un établissement commercial. Après avoir défoncé la porte d'accès à l'aide d'un pied-de-biche, Jean Ronny Akue Abessolo s'introduisit dans la boutique, puis s'empara de la recette qui se trouvait dans la caisse (un peu plus de 100 000 francs), plusieurs produits alimentaires (cartons d'huile, jus de fruits, seaux de beurre et de chocolat), 1 poste téléviseur, etc.

FLAGRANT DÉLIT • Après avoir stocké toute cette marchandise chez lui, l'intrus revient sur le lieu du délit. Mais cette fois, la chance n'est pas de son côté. En effet, pendant qu'il est en train de forcer la portière d'un véhicule en stationnement dans une rue peu fréquentée, des riverains le surprennent et appellent aussitôt à l'aide. L'intrus qui a pris la fuite, réussit



Le suspect, Akue Abessolo Jean Ronny, et une partie des effets volés et présentant les outils qu'il utilisait pour entrer avec effraction dans les maisons d'autrui.

Photo : Alexis Ndong Sima/ L'Union

à semer ses poursuivants. Mais certaines personnes parmi les poursuivants le reconnaissent. Le lendemain matin, ces derniers le dénoncent à la Direction générale des recherches (DGR). Une enquête est diligentée et, grâce aux indices en leur possession, les limiers mettent la main sur Jean Ronny Akue Abessolo à son domicile. Une perquisition des lieux permet aux gendarmes de retrouver les effets volés quelques jours auparavant dans la boutique cambriolée. Le délinquant présumé est interpellé, puis conduit sous bonne escorte dans les locaux de la DGR, situés au camp de gendarmerie de Mont-Miyéle. Là-bas, il est placé en garde à vue. Pendant son interrogatoire, le présumé voleur reconnaît les faits à lui imputés. Et déclare pour sa défense avoir agi sous l'effet du chanvre indien.

À la fin de l'enquête préliminaire, le mis en cause est présenté devant le parquet. Après audition, Jean Ronny Akue Abessolo est inculpé pour vol qualifié. Délit prévu et puni par l'article 296 du Code pénal. Il attend maintenant son jugement à la prison centrale d'Oyem, pour répondre de ses actes.

ARCEP AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUE

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) informe les usagers de réseaux téléphoniques que le Plan National de Numérotation au Gabon passe de 8 à 9 chiffres à compter du **vendredi 15 novembre 2019 à 24 heures, heure locale.**

Ainsi, à partir de cette date :

Pour appeler un numéro Libertis ou Moov de Gabon Télécom, il faudra ajouter le chiffre 6 après le 0.

Les numéros **Libertis** débiteront donc par **066** en lieu et place de **06** et **062** en lieu et place de **02**.

Les numéros **Moov** débiteront par **065** en lieu et place de **05**

Exemple : **Libertis** le 06 24 24 24 deviendra **066 24 24 24**
le 02 24 24 24 deviendra le **062 24 24 24**

Moov le 05 24 24 24 deviendra **065 242424**

Pour appeler un numéro Airtel Gabon, il faudra ajouter le chiffre 7 après le 0.

Par conséquent, les numéros **Airtel Gabon** débiteront par le **074** en lieu et place de **04** et le **077** en lieu et place de **07**.

Exemple : le 04 74 74 74 deviendra le **074 74 74 74**
le 07 74 74 74 deviendra le **077 74 74 74**

Pour appeler un numéro fixe, ajouter le chiffre 1 après le 0.

Les numéros du téléphone fixe débiteront par **011** au lieu de **01**.

Exemple le **01 74 74 74** deviendra le **011 74 74 74**

Pour appeler les abonnés des réseaux du Gabon à partir de l'étranger, il faudra retirer le « 0 » après l'indicatif international et composer soit le **+ 241** ou les **00 241** suivis du numéro du correspondant du Gabon.

Exemple : pour appeler le **066 24 24 24** composer le **+241 66 24 24 24** ou le **00 241 66 24 24 24**

Pour tous renseignements complémentaires, contacter les centres d'appel : **8484 ARCEP, 222 Libertis et 111 Airtel.**